

Bientôt entraînent un fabricant en soierie, *Jean-Jacques Boulay* (1), deuxième commandant de sa section, dont les ateliers, situés au n° 33 du chemin Saint-Clair, seront un jour dénoncés « comme une forteresse menaçante des muscadins », puis un officier d'infanterie, *François-Marc-Antoine Joly Clerc de Belvé* (2). Un frère de ce dernier, naguère encore, professait à l'Oratoire. Chargés de diriger les mouvements populaires, nos deux julliaciens déployaient dans ces pénibles fonctions la plus rare énergie.

Les appels de M. de Chamousset avaient été entendus. « Nous devons le dire hautement, écrivaient à Roland les « trois délégués conventionnels (3), les classes les moins « aisées sont seules dans le vrai sens de la Révolution. C'est « là seulement que nous avons trouvé des républicains.

---

(1) Jean-Jacques Boulay, né en 1750, élève de Juilly du 10 septembre 1760, au 24 août 1767, avait été reçu gratuitement à l'Académie royale.

(2) François-Marc-Antoine Joly Clerc de Belvé, fils de Jacques, écuyer, seigneur de Labruyère, avocat au Parlement ès Cour de Lyon, professeur à l'École de droit de cette ville, et de Anne-Marie Guillet de Belvé, avait été baptisé à Sainte-Croix le 22 octobre 1748. Il acheva ses études à Juilly du 19 octobre 1762 au 26 octobre 1764. Un de ses frères aînés, François-Marie-Thérèse, « ayant étudié jusqu'en rhétorique au Petit Collège, puis sous des maîtres particuliers, était entré « au noviciat de l'Oratoire à Lyon, le 5 mars 1762, âgé de 15 ans 1/2. » François quitta la Congrégation en 1785, pourvu, disent nos registres, d'un prieuré consistorial au diocèse de Rhodéz, valant plus de 2.500 livres. Il devint chanoine de Saint-Paul en 1789 et curé constitutionnel de Saint-Nizier en 1792. — V. DÉRIARD. — BREGHOT, *Catalogue*. — NIEPCE, *loc. cit.*, p. 60. — STEYERT, *Armorial*. — BALLEYDIER, I. 134.

(3) *Arch. Nat.*, F. 1, C. 3, Rhône, 8. Lettres des 11 et 14 novembre reproduites dans AULARD : *Recueil des actes du Comité de salut public*, I, 238.